Mise en ligne: 26 juin 2017.

Dernière modification: 4 décembre 2022.

www.entreprises-coloniales.fr

## SOCIÉTÉ MAROCAINE D'AÏN-SIKH

S.A., 1921, p. 75 ans.

SOCIÉTÉ MAROCAINE D'AÏN-SIKH
S.A. marocaine au capital de 3,6 MF.
Siège social : Rabat
Bureau à PARIS, 3, r. Auber.
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1924-1925, p. 730)

Conseil d'administration composé de 3 à 11 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 50 actions.

HOMOLLE (Louis), 5, r. Théodore-de-Banville, Paris; pdt; LABORIA (général), 92, r. de Rennes, Paris; v.-pdt; JOANNIS (Édouard de), 9, r. de Thann, Paris; adm.-dir.; LA BROSSE (Eugène de), château des Dervallières, Nantes; CAVROY (Jules), 92, bd Haussmann, Paris; CAVROY-CAVROIS (J.), 12, r. Vital, Paris; CHIRIS (Georges), 2, av. Montespan, Paris; FORGEOT (A.), 5, allées Boufflers, Bayonne.; FOUCHÉ (Henri), 15, bd Saint-Aignan, Nantes; NICOLAS (général), 11, av. d'léna, Paris; QUELLENNEC (Édouard) 1, 11, r. de Bellechasse, Paris.

Commissaires aux comptes JÉZÉQUEL (Eugène), 7, r. Brunel, Paris ; BRIÈRE DE LA HOSSERAYE <sup>2</sup>, 1, av. de l'Observatoire, Paris.

Objet. — L'acquisition, la prise à bail, la location, l'échange et la vente, la gérance et l'expl. de tous étab. agricoles et d'élevage et de tous immeubles situés dans le protectorat frs du Maroc ; l'édification de tous bâtiments et constructions p. la mise en valeur et l'exploit. de ces immeubles ; la culture et le traitement industriel de tous produits agricoles et d'élevage, et l'achat et la vente de ces produits.

Capital social. — 3,5 MF en 10.000 act. de 350 fr. dont 2.200 d'apport. À l'origine : 3 MF ; porté en 1924 à 3,6 MF.

Parts bénéficiaires. — 1.500.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Édouard Quellennec (1856-1927) : ingénieur en chef des ponts et chaussées, ingénieur en chef du Canal de Suez (1894), administrateur de sociétés:

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Qui etes-vous 1924-Maroc.pdf

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Jean Brière de la Hosseraye (1885-1977) : ancien inspecteur des finances. Alors directeur de Félix Potin. Futur directeur des filiales, puis membre du conseil de surveillance de la Compagnie centrale d'éclairage par le gaz (Lebon et Cie). Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Compagnie\_Lebon.pdf

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 8 % d'intérêt aux actions. Sur le surplus : 15 % au conseil d'adm. Le solde, après tous amort. et rés. nécessaires : 80 % aux act., 20 % aux parts.

\_\_\_\_\_\_

SOCIÉTÉ MAROCAINE D'AÏN-SIKH
S.A. marocaine au capital de 3,5 MF.
Siège social : Rabat
Bureau à PARIS, 3, r. Auber.
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 730)

Conseil d'administration composé de 3 à 11 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 50 actions.

HOMOLLE (Louis), 5, r. Théodore-de-Banville, Paris; pdt; LABORIA (général), 92, r. de Rennes, Paris; v.-pdt; JOANNIS (Édouard de), 9, r. de Thann, Paris; adm.-dir.; LA BROSSE (Eugène de), château des Dervallières, Nantes; CAVROY (Jules), 92, bd Haussmann, Paris; CAVROY-CAVROIS (J.), 12, r. Vital, Paris; CHIRIS (Georges), 2, av. Montespan, Paris; FORGEOT (A.), 5, allées Boufflers, Bayonne.; FOUCHÉ (Henri), 15, bd Saint-Aignan, Nantes; NICOLAS (général), 11, av. d'léna, Paris; QUELLENNEC (Édouard), 11, r. de Bellechasse, Paris.

Commissaires aux comptes JÉZÉQUEL (Eugène), 7, r. Brunel, Paris ; BRIÈRE DE LA HOSSERAYE, 1, av. de l'Observatoire, Paris.

Objet. — L'acquisition, la prise à bail, la location, l'échange et la vente, la gérance et l'expl. de tous étab. agricoles et d'élevage et de tous immeubles situés dans le protectorat frs du Maroc ; l'édification de tous bâtiments et constructions p. la mise en valeur et l'exploit. de ces immeubles ; la culture et le traitement industriel de tous produits agricoles et d'élevage, et l'achat et la vente de ces produits.

Capital social. — 3,5 MF en 10.000 act. de 350 fr. dont 2.200 d'apport. À l'origine : 3 MF ; porté en 1924 à 3,6 MF ; ramené le 30 mars 1926 à 2,52 MF par réduction du nominal des act. de 500 à 350 fr ; porté le 9 avril 1926 au chiffre actuel.

Parts bénéficiaires. — 1.500.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 8 % d'intérêt aux actions. Sur le surplus : 15 % au conseil d'adm. Le solde, après tous amort. et rés. nécessaires : 80 % aux act., 20 % aux parts.

AEC 1937/829 — Société marocaine d'Aïn-Sikh,

rue Sidi-Brahim, MEKNÈS (Maroc).

Bureau en France : 2, avenue de Messine, PARIS (8e).

Capital. — Société anon., fondée en 1921, 2.000.000 fr. en 10.000 actions de 200 fr. dont 2.200 d'apport. — Parts bénéficiaires : 1.500.

Objet. — Exploitation d'établ. agricoles et d'élevage ; culture de la vigne.

\_

Conseil. — MM. L. Homolle, présid.; général Laboria, vice-président; E. de Joannis, admin.-directeur; M. de la Brosse, Jules Cavroy-Cavrois, Gaston Gradis, Frédéric Ledoux, H. Fouché, J. Quellennec. — Directeur: M. Louis Giraud à Meknès.

\_\_\_\_\_

AEC 1951/908 — Société marocaine d'Aïn-Sikh, 19, avenue de la Victoire, RABAT. Capital. — Société anon., fondée en 1921, transformée en S.à.r.l. en 1948, 19.900.000 fr.

Objet. — Exploitation d'établ. agricoles et d'élevage ; culture de la vigne. Gérants. — MM. Jacques Germain et Jean-Baptiste Germain.

idiri et sedir baptiste dei